

Le trafic reste le souci majeur du quartier du Jura

La question du trafic automobile reste le souci majeur de l'association de quartier Jura-Torry-Miséricorde. Si quelques-uns de ses membres situent le gros du problème à l'avenue Général-Guisan, sa présidente plaide pour une vision plus globale de la situation.

Miro Zbinden

FRIBOURG

La question de la circulation est, depuis des années, le thème prédominant dans les assemblées de l'association de quartier JTM. Il en fut encore ainsi lors de la séance de mardi soir où le débat n'a pratiquement porté que sur ce sujet.

Pierre-Alain Perritaz, membre du comité et du conseil de l'agglomération, a tout d'abord informé ses voisins sur les mesures prévues dans le cadre du programme d'agglomération de 3^e génération (AP3), en choisissant celles qui sont le plus susceptibles d'avoir des conséquences sur la situation en matière de trafic dans le quartier et aux alentours. Les projets présentés prévoient notamment des contrôles d'accès au moyen de nouveaux systèmes de feux tricolores, la promotion des transports publics et de la mobilité douce, mais également la revalorisation de la route du Jura. Ils devraient être réalisés en plusieurs étapes s'échelonnant jusqu'à 2030. "Le conseil d'agglomération et le Conseil d'État, selon M. Perritaz, ont approuvé le programme". C'est maintenant à la Confédération d'examiner le dossier et de décider de sa participation financière.

L'avenue Général-Guisan en point de mire

Selon un membre de l'association, tous ces projets sont beaux et bons. Mais dans le meilleur des cas, c'est de la musique d'avenir car, dit-il, "nous avons des problèmes actuels à régler". À l'avenue Général-Guisan, on continue en effet d'observer, depuis l'ouverture du pont de la Poya, un trafic très intense. Les mesures effectuées l'automne passé par le canton montrent que le trafic de transit sur ce tronçon a augmenté de 12% (selon Freiburger Nachrichten). Cette évolution va à l'encontre du plan directeur cantonal, comme l'a signalé à l'assemblée un autre intervenant qui souhaitait savoir quelles mesures ont été prises face à ce problème.

La conseillère générale Isabelle Teufel, présidente de l'association de quartier, rappela que des mesures d'accompagnement avaient déjà été mises en œuvre sur ce tronçon et qu'il fallait également imputer une partie de l'augmentation du trafic à la croissance urbaine et à la hausse du niveau de motorisation. "Nous ne pouvons pas purement et simplement fermer cette avenue", a-t-elle déclaré. Elle ne parvient pas à comprendre pour quelle raison le débat est constamment et si unilatéralement focalisé sur l'avenue Général-Guisan. Le problème, selon Isabelle Teufel, doit être considéré dans une perspective plus large. Il importe de renforcer le réseau des transports publics, d'encourager la mobilité douce, comme le prévoit le programme d'agglomération, et d'offrir des possibilités de parc-relais. "Nous devrions nous engager dans ce sens, dit-elle, et non pas pour ajouter encore des chicanes à l'avenue Général-Guisan."

Christoph Schütz, membre de l'association, a présenté à l'assemblée un extrait de la statistique des accidents établie par l'OFROU indiquant que 34 accidents de circulation se sont produits dans le quartier du Jura de 2014 à 2016, faisant 27 blessés. "Pour un tronçon qui est également le chemin de nombreux écoliers, a-t-il ajouté, ce chiffre est terriblement élevé".

Des analyses plus précises sont nécessaires

Ces chiffres, selon Isabelle Teufel, ne suffiraient pas pour établir un tableau exact des endroits dangereux. "Il faut des analyses pour chaque cas particulier." La présidente s'est engagée à demander aux autorités les données statistiques et le dossier d'information à ce sujet. Le syndic Thierry Steiert s'est également exprimé en faveur d'un examen plus précis des cas particuliers. "Il est impossible, dit-il, de formuler une interprétation à partir de chiffres bruts."

Un sujet de débat lui aussi récurrent pour les membres de l'association de quartier est le projet de zones limitées à 30 km/h, par exemple sur la route de la Broye et sur celle du Champ des Fontaines. Mardi soir, le syndic a déclaré à l'assemblée que, dans le contexte des travaux relatifs au plan d'aménagement local, la ville était en train d'examiner les secteurs pouvant entrer en ligne de compte pour une limitation de la vitesse à 30 km/h. Un objectif à long terme de la politique des transports de la ville est d'étendre la limitation à 30 km/h à toutes les routes de quartiers. "Mais cela demande du temps, remarque le syndic. Il ne suffit pas d'apposer un panneau pour que ce soit chose faite".

Le comité a en outre accueilli un nouveau membre en la personne de Claudine Sautaux-Friedli, qui se propose d'améliorer la visibilité de l'association: "C'est un aspect important, dit-elle, pour contrer la diminution des effectifs."